

## Visite au Canada du ministre japonais du Commerce

Le ministre du Commerce international et de l'Industrie du Japon, M. Rokusuke Tanaka, a effectué une visite au Canada les 12 et 13 janvier, à l'invitation du ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray.

En plus de ses entretiens avec M. Gray, le ministre japonais a eu des rencontres avec le vice-premier ministre et ministre des Finances, M. Allan MacEachen, le ministre d'État au Développement économique, M. le sénateur Bud Olson, et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde.

Les discussions ont porté, entre autres, sur les exportations canadiennes de biens manufacturés vers le Japon, le secteur de l'automobile, le traitement des richesses naturelles, la vente de réacteurs CANDU, les exportations de charbon et l'exploitation des sables bitumineux.

A l'issue de leur rencontre, MM. Gray et Tanaka ont constaté avec satisfaction l'essor constant et vigoureux du commerce et le resserrement des liens économiques qui se sont manifestés entre les deux pays au cours des dernières années. Ils ont convenu que ces tendances positives vont vraisemblablement persister pendant les années 80.

M. Gray a noté quelques progrès récents dans la vente de produits manufacturés canadiens au Japon mais il a ajouté que l'on continuait à se préoccuper de la composition des exportations canadiennes, les produits finis ne formant que 3 p. cent de celles-ci.

Au sujet du réacteur canadien CANDU, M. Tanaka a informé M. Gray que son gouvernement avait entrepris des études sur les aspects techniques de ce réacteur.

### Secteur de l'automobile

M. Gray a demandé que le gouvernement japonais presse les exportateurs de voitures de son pays de restreindre leurs exportations vers le Canada. Il a souligné l'importance d'un plus fort contenu canadien des voitures japonaises vendues en Amérique du Nord et sur les marchés mondiaux, en raison de la très forte position de ces automobiles sur le marché canadien.

M. Tanaka a déclaré que son gouvernement sympathisait avec les objectifs canadiens et qu'il encouragerait les fabricants d'automobiles du Japon à répondre posi-



*MM. Herb Gray et Rokusuke Tanaka (à droite) lors de leur rencontre.*

tivement.

Les deux ministres ont confirmé la formation du groupe de travail Canada-Japon sur la transformation des ressources (la première réunion de fonctionnaires devant avoir lieu le mois prochain à Tokyo) et ils ont abordé la question du tarif japonais sur le bois de construction d'épinette, de pin et de sapin.

### Commerce Canada-Japon

Le Japon vient au deuxième rang des clients du Canada, immédiatement après les États-Unis. Les échanges commerciaux bilatéraux entre les deux pays ont atteint \$4,3 milliards en 1977, \$5,3 milliards en 1978 et \$6,2 milliards en 1979. Ils devraient avoir atteint les \$7 milliards en 1980.

Les exportations canadiennes au Japon totalisaient \$2,7 milliards en 1976 et \$4,11 milliards en 1979. Les plus récentes statistiques font état d'une augmentation considérable pendant les 11 premiers mois de l'an dernier. Les exportations au Japon ont progressé de 9,3 p. cent et les importations, de 24,5 p. cent.

M. Tanaka a terminé son séjour par une visite des installations CANDU de l'Hydro-Ontario, à Pickering.

Après sa visite dans la capitale nationale, M. Tanaka s'est rendu à Toronto le 13 janvier. Il y a rencontré des membres du gouvernement de l'Ontario dont il était l'invité.

## Promotion des études canadiennes

Le secrétaire d'État, M. Francis Fox, a annoncé ce mois-ci le versement de \$162 500 à l'Association des collèges communautaires canadiens et de \$20 000 à l'Association des études canadiennes. Ces sommes représentent le premier d'une série de versements prévus pour la dernière année d'un projet-pilote de trois ans dont la mise en oeuvre avait été annoncée en 1978.

Ce projet, dont l'objet est de promouvoir les études canadiennes, a également servi à subventionner les activités de la Fondation d'études du Canada.

L'effort financier du gouvernement fédéral en faveur des études canadiennes donne aux Canadiens de diverses régions et de diverses cultures l'occasion de mieux se connaître, de s'épanouir et de se comprendre.

Le secrétaire d'État a ajouté que ces crédits permettraient aux deux organisations de poursuivre leurs activités en vue d'améliorer le contenu et d'élargir le cadre des études canadiennes au niveau post-secondaire.

L'Association des collèges communautaires du Canada, qui regroupe quelque 160 établissements d'enseignement post-secondaire, se sert de sa subvention annuelle de \$325 000 pour donner plus d'ampleur à son Projet d'études canadiennes, lequel consiste à procurer aux collèges communautaires de meilleurs ouvrages didactiques dans le domaine des études canadiennes, tant au niveau régional que national.

L'Association dirige un centre d'information et publie une revue et un bulletin mensuel. En outre, elle met en oeuvre un programme d'échanges à l'intention des étudiants et des enseignants des collèges communautaires s'intéressant aux études canadiennes et coordonne des projets de recherche dans le même domaine.

De son côté, l'Association des études canadiennes se sert de sa subvention annuelle de \$40 000 pour mettre sur pied des ateliers de perfectionnement, organiser des conférences annuelles à l'échelle nationale et financer la réalisation d'une série de biographies canadiennes.

De plus, elle publie un bulletin d'information à l'intention des enseignants et des étudiants pour les tenir au courant des plus récentes réalisations dans le domaine des études canadiennes.